



Exposé
Politique

Améliorer l'accès et sauver des vies:

**Soins complets
d'avortement
centrés sur les
femmes, fournis par
les sages-femmes
en République
Démocratique du
Congo**

01

Les sages-femmes transforment la santé des femmes et des jeunes filles

L'amélioration de l'accès à des soins complets d'avortement centré sur les femmes (SCACF)* de qualité, fournis par les sages-femmes, améliorera la santé et le bien-être des femmes et des adolescentes et aidera la République Démocratique du Congo (RDC) à respecter ses engagements dans le cadre du programme FP2030 et à atteindre les Objectifs de développement durable (ODD). Pourtant, en RDC, près de 16,000 femmes en âge de procréer meurent chaque année d'avortements pratiqués dans des conditions dangereuses, en partie parce que les services de santé ne sont pas accessibles et sont stigmatisés.

Il convient de noter que le Ministère de la Santé, avec ses partenaires, a soutenu sans relâche la mise en œuvre de la ratification du Protocole de Maputo depuis 2018. La publication des normes et directives nationales pour la fourniture des SCACF en 2020 marque une avancée significative vers des services de soins de santé inclusifs. Il est particulièrement louable que les sages-femmes soient désormais reconnues comme des prestataires autonomes de ces services.

Ce document résume les preuves et les recommandations pour accroître l'accès aux SCACF fournis par les sages-femmes en RDC, améliorer la qualité des services, et sauver des vies.



L'expérience et les données probantes plaident en faveur de soins complets en matière d'avortement prodigués par des sages-femmes.

Une nouvelle étude de 2023 met en évidence le potentiel de l'intégration des SCACF fournis par les sages-femmes en RDC.

Les normes nationales de la RDC, les recommandations mondiales et études montrent que lorsqu'elles sont formées, encouragées et soutenues, les sages-femmes peuvent améliorer l'accès à des soins de qualité en matière d'avortement dans un contexte sécurisé et confiant.

Par exemple :

- De vastes études de contrôle randomisés, démontrent que les sages-femmes peuvent fournir des SCACF de manière indépendante et efficace que les médecins.
- De nombreux pays d'Afrique subsaharienne, tels que le Ghana, l'Éthiopie, le Mozambique et l'Afrique du Sud, ont également mis en place avec succès des SCACF fournis par les sages-femmes.
- Les normes nationales de la RDC et l'OMS recommandent que les sages-femmes soient soutenues pour fournir de manière indépendante des SCACF.
- À Kinshasa, les sages-femmes formées aux SCACF, fournissent ces services, sont bien accueillies et jouent un rôle important au sein de la communauté pour accroître l'accès aux SCACF.

- En tant que premier point de contact pour les femmes et les jeunes filles, en particulier dans les zones rurales, les sages-femmes sont bien placées pour fournir ce service.
- Les femmes et les jeunes filles ont démontrés que les sages-femmes sont facilement accessibles depuis la communauté jusqu'aux structures et ont cette qualité de garder confidentiel toutes les informations autour de SCACF.
- Les médecins sont favorables aux SCACF fournis par les sages-femmes lorsqu'elles sont correctement informées et formées.
- Les sages-femmes formées sont confiantes et compétentes dans la prestation de ces services et veillent tout particulièrement à fournir des soins respectueux et centrés sur les femmes.
- Les femmes et les jeunes filles ont plus tendance à se confier aux sages-femmes qu'aux médecins même si les deux sont d'une même structure de prise en charge.
- L'association des sages-femmes, la SCOSAF, veille à ce que ses membres acquièrent des compétences, une formation continue et des connaissances sur le protocole de Maputo afin de fournir les SCACF.

02

Recommandations en matière de politique et de plaidoyer

Pour garantir aux femmes et aux adolescentes l'accès à des soins complets d'avortement centrés sur les femmes et dirigés par des sages-femmes, les décideurs peuvent prendre les mesures suivantes, fondées sur des données probantes :



COLLABORER avec L'ASSOCIATION DES SAGES-FEMMES

- L'intégration d'une nouvelles compétence pour les sages-femmes a plus de chances de réussir s'il est conçu et mis en œuvre en collaboration avec leur association et d'autres parties prenantes de la profession de sage-femme. La SCOSAF est une partie prenante importante et un défenseur vocal et bien connu de l'augmentation des SCACF fournis par les sages-femmes. Cette intégration trouvera gain de cause car actuellement la SCOSAF est représentée dans toutes les provinces du pays.
- Engager, associer (avec) la SCOSAF dans les décisions et les discussions sur la planification de la mise-en œuvre des SCACF fournis par les sages-femmes. Cela inclut les niveaux : national, provincial? et des établissements de santé.



FORMATIONS DES SAGES-FEMMES

- L'accès aux formations continues pour les sages-femmes est une priorité, en particulier dans les zones rurales où les sages-femmes sont isolées, font face seules aux difficultés et n'ont pas accès facile aux centres de référence.
- Le soutien post-formation par le biais d'un mentorat entre sages-femmes est essentiel pour s'assurer que les sages-femmes ont la confiance nécessaire pour appliquer les nouvelles compétences, en particulier si elles ont été les premières à être formées dans leur établissement.



LÉGISLATION COHÉRENTE

- Le nouveau champ de pratique des sages-femmes en RDC soutient les SCACF. La mise en œuvre sans structures de gouvernance claires a un impact sur la capacité de la profession à optimiser son rôle lié aux SCACF. Veillez à ce que les sages-femmes et les autres parties prenantes soient informées de ce changement.



DES ENVIRONNEMENTS DE TRAVAIL FAVORABLES

- Des structures salariales obsolètes pour les sages-femmes signifient qu'elles sont souvent employées en tant qu'infirmières et ne sont pas rémunérées de manière appropriée.
- Il est important que les autorités du pays mettent sur pied une nomenclature des actes posés par les sages-femmes pour valoir
- Il est important de soutenir les responsables de la santé et les décideurs provinciaux et régionaux afin de garantir des fournitures et des ressources de formation adéquates, ainsi que la mise en œuvre de politiques de délégation/partage des tâches. Veiller à ce que les changements de politique soient communiqués et mis à la disposition des parties prenantes concernées. Fournir des ressources humaines et financières suffisantes pour mettre en œuvre les changements de politique

Un accès généralisé à l'horizon

Les soins complets en matière d'avortement dispensés par les sages-femmes peuvent faire une grande différence dans la santé et la vie des femmes et des adolescentes, mais ils ne peuvent le faire que s'il existe un engagement politique, des politiques de soutien et un financement adéquat. Les décideurs, donateurs, organisations de mise en œuvre, partenaires de la chaîne d'approvisionnement, secteur privé, et les défenseurs des droits de l'homme doivent travailler ensemble pour s'assurer que les injectables, qui font partie d'un large éventail de méthodes, sont largement accessibles.

Contactez nous

Pour plus d'informations, veuillez contacter



Société Congolaise de la Pratique
Sage-femme

Bibliographie

- Bourret K, Kakolongo M, Lobo N, Banga D, et al. "Avec une grossesse non désirée, nous cherchons des sages-femmes dans le quartier pour nous montrer ce qu'il faut faire." Perceptions des parties prenantes des soins d'avortement complet centrés sur les femmes et fournis par des sages-femmes dans la province de Kinshasa, en République Démocratique du Congo : une étude descriptive qualitative. En cours de révision : Karolinska Institutet ; 2024.
- Klingberg-Allvin, M., Cleeve, A., Atuhairwe, et al 2015 Comparaison du traitement de l'avortement incomplet par le misoprostol par des médecins et des sages-femmes au niveau du district en Ouganda : un essai d'équivalence contrôlé randomisé. The Lancet, 385(9985), 2392-2398.
- Lince-Deroche N, Kayembe PK, N B, Mabika C, P W, S L. Grossesse non planifiée et avortement à Kinshasa, en République démocratique du Congo : défis et progrès. Guttmacher Institute ; 2019.
- Ministère de la santé. Normes et directives des soins complets d'avortement centrés sur la femme en RDC. République démocratique du Congo : Ministère de la Santé Secrétariat général ; 2020.
- OMS. Lignes directrices sur les soins liés à l'avortement. Genève : Organisation mondiale de la santé ; 2022.
- Protocole à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatif aux droits des femmes en Afrique ; 2005.

Recommandations

Pour les SCACF durables fournis
par des sages-femmes.

- **Collaborer** avec l'association professionnelle des sages-femmes, SCOSAF.
- **Former les** sages-femmes en soutenant le nouveau curriculum national de formation des sages-femmes et SCACF.
- **Augmenter la masse critique des** sages-femmes formées en tant que formatrices et mentors en matière des SCACF pour couvrir toutes les provinces.
- **Soutenir l'autonomie des** sages-femmes par le biais d'une législation qui inclut les SCACF.
- **Faciliter les environnements de travail** en formant les médecins et les administrateurs des soins de santé au rôle des sages-femmes et les SCACF.

